



GEM LE CLUB



La Garenne Colombes

RAPPORT ACTIVITE 2016



Groupe d'Entraide Mutuelle : association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901). Pour les adultes en situation de fragilité psychique.

9 rue Etienne Marcel
92250 La Garenne Colombes.
Tél. : 01.57.67.77.70 - email:gemleclub@hotmail.fr

Table des matières

1. Présentation	
Fiche de synthèse	
Cadre règlementaire et missions.....	
Rôle de l'association parrain	
2. Les différents acteurs	
Témoignage des adhérents	
3. Ouverture et activités	
Planning :.....	
Les fréquentations :	
4. Les adhérents.....	
Répartition hommes & femmes.....	
Âge moyen des participants par sexe	
Communes d'habitations.....	
Situation familiale	
Situation professionnelle	
Suivi Médical	
L'Association des adhérents.....	
Les thèmes abordés lors des Réunions associative:	
L'assemblée générale	
L'équipe	
Perspectives pour l'amélioration du GEM	
Annexes	

1. Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle est un espace convivial où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... et où chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soin.

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement.

Fiche de synthèse

Association Parrain : ŒUVRE FALRET

Date de création du GEM : 1 avril 2006

Date de création de l'association des adhérents : 30 novembre 2006

Subventions : ARS/ CG 92/ Mairie La Garenne Colombes

Ouvertures : Le Gem est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h et un dimanche sur 2 ainsi que le samedi en autogestion de 11 à 17h.

Fréquentations

Gem le club a reçu 2724 visites en 2016

Les journées les plus fréquentées sont généralement le mardi, vendredi et dimanche

Les Journées autogérées accueillent en moyenne 12 participants

Avec 54 nouveaux contacts en 2016.

Nous recevons 74 participants,

42 participants adhérents à l'association Gem le club

Les adhérents ont payé leur cotisation pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine avec une moyenne de 6 heures/ jour.

Équipe

Un animateur à temps plein

Bénévoles 0 bénévoles

Stagiaires : 0 stagiaires

1 Coordinatrice pour les 8 GEM

1 Agent de maintenance pour les 8 GEM

1 responsable pour les 8 GEM

Association des adhérents :

Une réunion de bureau tous les 2 mois, 2/3 inter gem des adhérents par an, une réunion de vie par mois.

Activités :

Lectures, jeux de sociétés, arts plastiques, peinture sur porcelaine, repas festifs, atelier revue de presse, bowling, balades, restaurant, un voyage par an, sortie journée à la mer, tournoi de ping-pong, sorties culturelles.

Activités hebdomadaires : Arts plastiques, informatique, jeux de société, discuter autour d'un café, rencontrer des personnes, faire ou ne rien faire...

Réunions

INTERGEM professionnels : 2 à 3 fois par an

INTERGEM association des adhérents : 2 à 3 fois par an

Convention/Intervenants extérieurs

Convention avec l'OPHLM pour le local avec la ville pour une salle de sport ainsi que la convention ville handicap

A venir MGEN

Communication ; rédaction d'article, programme

Cadre règlementaire et missions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus. La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer des nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin.

Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le GEM a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du GEM.



GEM le CLUB : est un lieu ouvert pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes discussions diverses, les jeux de société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques, etc. favorisent la découverte et l'altérité. Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présents dans les locaux. Soutenus par l'animateur, les bénévoles et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement. Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques.

Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre. Le GEM est ouvert à tous pour activer une possibilité de rencontre non stigmatisant.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments d'un faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être (courses, cuisine, vaisselle, ménage): cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même pour l'organisation des moments festifs avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents de l'animateur et la chef de service du GEM. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier) lors d'une Assemblée Générale [A.G]. Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins.

La question essentielle est l'acceptation de l'histoire de chacun des membres du collectif GEM et du respect des différentes conceptions qui en découlent. Généralement nous nous accordons que chaque structure associative est composée de personnes aux compétences et aux personnalités différentes. C'est ce qui fait la richesse des perspectives d'évolution du GEM. Cependant, il est entendu que les adhérents et avec eux leurs souhaits et revendications occupent une place à part entière dans le GEM. Leur expression doit être libre, eux-mêmes se trouvent en capacité d'agir. Ce rapport égalitaire entre pairs, ainsi qu'avec les autres membres du GEM (professionnels, bénévoles, stagiaires) permet cette émancipation. Mais quel que soit le statut des participants au collectif, les rapports et tout particulièrement les premiers contacts doivent rester égalitaires.

La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux-être.

Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels et les bénévoles peuvent apporter aux adhérents. Ces personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs.

Le mot clef est **la confiance** envers les différents membres.

-Etre attentif, c'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les projets tout au long de l'année.

-Rompre l'isolement permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre ; et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

-Entendre le désir :

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre. Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

-Accompagner l'envie d'agir :

Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance, pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Rôle de l'association parrain

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET est le parrain de 8 GEM.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret. L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle gère les subventions les plus importantes et les ressources humaine. Elle est également garante du fonctionnement étique de la structure et apporte un soutien logistique.

Suite au nouveau cahier des charges, l'œuvre Falret ne pourra plus être l'association Marraine et le gestionnaire des 8 GEM. C'est pourquoi en 2017, une nouvelle convention de parrainage sera signée avec la MGEN du 92.

2. Les différents acteurs

Témoignage des adhérents

Ce que le GEM leurs apportent :

Brigitte : « Moi j'adore le GEM, pour lire et écrire »

Salika : « Le GEM me permet de rompre l'isolement et de faire des rencontres »

Sylvie : « Je trouve le GEM très accueillant, on passe le temps en y passant de bons moments. Merci au GEM »

Brahim : « Heureusement qu'il y a le GEM, sinon je n'aurais pas d'activités »

Frodja : « Je tiens tout d'abord à remercier l'animateur pour son professionnalisme et surtout son écoute. En ce qui concerne le GEM le club, il m'apporte beaucoup de satisfaction. »

Charly : « J'aime bien venir au GEM car on fait plein d'activités, je m'y sens bien. »

Soraya : « Je suis contente de venir au GEM, car je peux voir du monde, on peut manger tous ensemble et faire des jeux ensemble »

François : « Je viens au GEM pour avoir des contacts avec d'autres personnes qui sont un peu dans le même cas que moi. Pour moi le fait qu'il n'y ait pas de contrainte horaire (horaires libres) est primordial car cela me permet de venir. Des horaires stricts m'empêcheraient de venir. Ce qui est agréable, c'est de passer des moments en groupes, conviviaux »

Sylvie B : « Le GEM me permet de voir du monde et de faire des activités ludiques. Ambiance sympa »

Serge : « Le GEM m'apporte un esprit de groupe, une sociabilisation, autre que professionnelle. Cela me permet de pas perdre le contact avec la vie réelle, la vie en société (la santé, s'occuper de soi, la vie collective, les règles et le respect) »

Christophe : « Le GEM rompt ma solitude, J'aime le principe de donner un coup de main au groupe.

Je viens un dimanche sur deux et aux repas partagés »



3. Ouverture et activités

	SEMAINE A	SEMAINE B
LUNDI	<u>FERME</u>	<u>FERME</u>
LUNDI		
MARDI	13h/20h	<u>FERME</u>
MERCREDI	14h/18h30	14h/18h30
JEUDI	10h/19h	10h/19h
 VENDREDI	10h/19h	10h/19h
SAMEDI	Autogestion : 11h/17h	Autogestion : 11h/17h
DIMANCHE	<u>FERME</u>	10h/17h

Exemple de Planning :

Le planning varie en fonction de certains mois, selon les jours fériés ou les éventuelles formations professionnelles. Nous faisons cependant en sorte d'avoir une grande amplitude horaire, afin que tous puissent passer un moment au GEM même s'ils travaillent en ESAT par exemple.

LUNDI	30 MAI GEM FERME	6 JUIN GEM FERME	13 JUIN GEM FERME	20 JUIN GEM FERME	27 JUIN GEM FERME
MARDI	31 MAI <u>Réunion de bureau</u> <u>Autour d'un petit déjeuner.</u> <u>Réunion sur l'avenir du GEM</u>	7 JUIN GEM FERME	14 JUIN Débat, café, planning Anniversaire du Mois 15h	21 JUIN GEM FERME	28 JUIN Balade dans la garenne ou la Défense.
MERCREDI	1 ^{er} juin <u>Ouverture 14h</u> Atelier écriture Avec Hacène <u>Déco du GEM</u> pour porte Ouverte	8 JUIN <u>Ouverture 14h</u> Gouter 15h 1.5€ <u>Atelier art</u> plastique pour la porte ouverte.	15 JUIN Autogestion 11h-16h30 Thomas en formation	22 JUIN Inter GEM pontoise Barbecue/ pétanque 3€	29 JUIN <u>Ouverture 14h</u> Débat, actu, café
JEUDI	2 JUIN 14h Billard Ou Bowling 3€	9 JUIN <u>Porte Ouverte</u> 10h30-16h30	16 JUIN Autogestion 11h-16h30 Thomas en formation Passage de Leila	23 JUIN 10h Bourget Musée de l'air et de l'espace 5€	30 JUIN Bowling 3€ 14h30
VENDREDI	3 JUIN GEM FERME	10 JUIN Départ 8h Journée a la mer 7€	17 JUIN 15h Tournoi de ping-pong	24 JUIN 15h Tournoi de pétanque	31 JUIN Journée administrative Gem ferme
SAMEDI	4 JUIN Autogestion Accueil et jeux	11 JUIN Autogestion Accueil et jeux	18 JUIN Autogestion Accueil et jeux	25 JUIN Autogestion Accueil et jeux	Autogestion Accueil et jeux
DIMANCHE	5 JUIN GEM FERME	12 JUIN Resto convivial 6€ COUSCOUS	19 JUIN GEM FERME	26 JUIN Repas convivial 3€ avec Nogent	GEM FERME

Les fréquentations :

Mois	Nombre de visites	Nombre de 1er contact
Janvier	233	2
Février	217	3
Mars	226	1
Avril	232	4
Mai	245	3
Juin	258	11
Juillet	143	0
Août	187	2
Septembre	224	5
Octobre	290	16
Novembre	228	3
Décembre	241	2
Total	2724	52

La fréquentation au Gem est globalement constante. L'animateur étant en vacances pendant 15 jours en juillet, toutes les autogestions n'ont pas e mettre en place, ce qui explique la baisse de fréquentation de juillet et début août.

4. Les adhérents

Répartition hommes & femmes

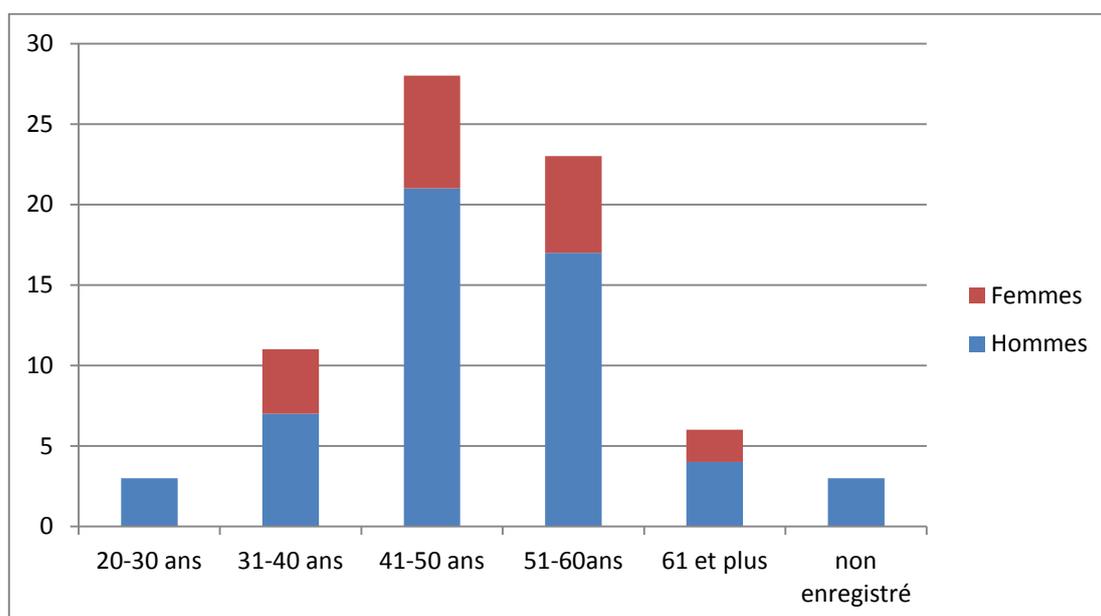
Mois	Nombre de visites	Pourcentage Homme/Femme
Janvier	233	H : 74% F : 26%
Février	217	H : 72% F : 28%
Mars	226	H : 75% F : 25%
Avril	232	H : 76% F : 24%
Mai	245	H : 71% F : 29%
Juin	258	H : 72% F : 28%
Juillet	143	H : 75% F : 25%
Août	187	H : 77% F : 23%
Septembre	224	H : 84% F : 16%
Octobre	290	H : 71.5% F : 28.5%
Novembre	228	H : 72% F : 28%
Décembre	241	H : 69% F : 31%
Total	2724	H : 74% F : 26%

Au GEM de la Garenne Colombes, on peut constater que ce sont majoritairement des hommes qui fréquentent le GEM.

<i>Homme</i>	<i>Femme</i>	<i>total</i>
55	19	74

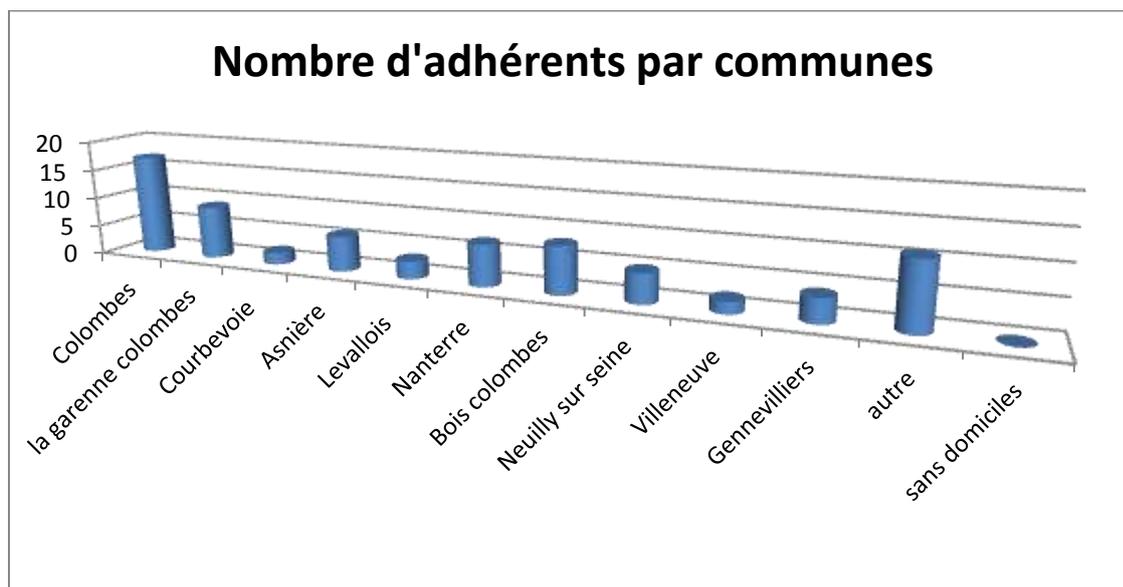
Âge moyen des participants par sexe

Tranche d'âge	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total
20 - 30 ans	3	0	3
31 - 40 ans	7	4	11
41 - 50 ans	21	7	28
51 - 60 ans	17	6	23
61 et plus	4	2	6
non renseigné	3	0	3
Total	55	19	74



Le GEM de la Garenne Colombes, accueil majoritairement des personnes âgées de 40 à 60 ans.

Communes d'habitations



Situation familiale

	Nombre d'adhérents
Vit seul	39
En couple	6
En famille	12
Seul avec enfant	0
En Foyer	14
Autre non précisé	3
TOTAL	74

La plupart des adhérents vivent seuls ou avec leurs familles, de plus en plus sont en foyer.

Situation professionnelle

Ont une activité professionnelle	N'ont pas d'activité professionnelle	Sont retraité(e)s	TOTAL
17	48	9	74

La majorité des adhérents qui fréquentent le GEM ne travaillent pas.

Suivi Médical

Suivi médical	Nombre d'adhérents
CMP de la Garenne-Colombes	11
Psy. Privé	4
Autre - CMP	15
CMP de Colombes	10
CMP d'Asnières	3
Pas de suivi	6
Autre - Hôpitaux	7
CMP Nanterre	7
Autre	11
Total	74

On constate que la plupart ont un suivi médical. Par ailleurs, les adhérents consultent tous un médecin généraliste, en plus des différentes structures de soin qui les accompagnent.

Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ?

Ont entendu parler du GEM par...	Nombre d'adhérents
MDPH	14
Un ami	5
Unafam	7
Divers (structures)	13
CMP de la Garenne	7
CMP de Colombes	9
CMP d'Asnières	1
CMP de Levallois	1
La famille	4
Internet	3
Hôpital jour Colombes	6
N'a pas donné d'information	4
Total	74

L'Association des adhérents

L'association d'adhérent a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jours après jours, de mettre en avant une éthique commune pour tous.

Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM ainsi qu'à leurs fragilités. Ainsi, un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association marraine, via les salariés, doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles, telles que le règlement intérieur élaboré collectivement.

Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels. Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce qui n'est pas toujours évident face au manque de dynamisme.

Les thèmes abordés lors des Réunions associative:

Les thèmes abordés lors des réunions sont :

1. Budget
2. Demande de subvention mairie de la Garenne Colombes
3. Dons des amis de l'Œuvre Falret
4. Ecritures pour le compte des adhérents
5. Agencement du local
6. Entretien du GEM

Il est rappelé aux adhérents que tous doivent participer à l'entretien du local et au nettoyage de sa vaisselle.

L'assemblée générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Objet : Election des membres du bureau pour l'année 2016

N°d'enregistrement de l'association : W922003462

Nombre de votants : 21 dont 4 votes par correspondance. Dont 23 cotisants.

Résultats :

Président: Hacène AIT TAARA

Secrétaire : Djamel Dhamani

Secrétaires adjoints : Magalie

Trésorier : Pascal COUTAREL

Trésoriers adjoints : Eric LAVEISSIERE

Les membres du bureau sont élus pour deux années à partir de cette année.

A l'issue du dépouillement un pot a été offert par le GEM.

Dans la joie et la bonne humeur !

L'équipe

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, formule des propositions si besoin est.

Les professionnels ont un rôle clef dans le GEM : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur du G.E.M n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce si nécessaire et d'assurer la continuité des activités ou des projets, pour un temps, si les adhérents ne sont plus en situation de le faire. Il y a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et d'Autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

La fonction d'animation :

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. Il a la maîtrise du support qu'il propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l'ensemble des membres du GEM, il doit aussi être force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garant de la pérennité de la structure, les adhérents sont susceptibles régulièrement d'être absents fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

L'INTERGEM :

Dès l'ouverture des premiers GEM parrainés par l'ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an) afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

L'analyse de sa pratique

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l'association parraine. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'Œuvre Falret. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ces propres représentations des personnes « malades mentales » et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animateur ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale comme ça peut-être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animateur et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

Le rôle des bénévoles

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

Rôle des stagiaires

Les stagiaires participent à la vie du GEM et animent des ateliers. Les stagiaires apportent un soutien et une écoute aux adhérents ainsi qu'un soutien auprès de l'animateur. Ils dynamisent le GEM en apportant des idées nouvelles.

Nous n'avons pas accueilli de stagiaire à la Garenne Colombes en 2016. Cependant, une stagiaire en formation d'éducatrice spécialisée, fait sa formation dans notre structure depuis le début de l'année 2017.

Perspectives pour l'amélioration du GEM

En 2017, une convention sera signée avec la MGEN et l'association des adhérents. Même en ayant fait des travaux l'an passé, nous envisageons peut-être de changer de local. Cela permettrait de remobiliser toutes les personnes accueillies au Gem et d'insuffler un nouveau dynamisme. Il en va de même concernant les locaux qui peuvent sembler sombres et peut être anxiogènes pour les adhérents, un nouveau départ dans un local plus lumineux leurs seraient bénéfiques.

Par ailleurs, le travail en partenariat avec la ville de Colombes, actrice dans des projets associatifs permettrait de tourner le GEM vers l'extérieur et de s'intégrer aux projets de la ville. D'autre part, cela pourrait permettre de donner envie aux adhérents (qui pour la plupart habitent dans cette ville) de participer à ces projets et de travailler sur la citoyenneté.

Une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année.



Bilan des activités de l'année écoulée

Activité	Nombre de participant en moyenne	Nombre de fois ou l'activité a été proposé
Journée a la mer	7	3
Bowling	6/8	14
Atelier écriture	3	6
Tournoi Ping pong	5	5/6
Tournoi de scrabble	4	8
sortie sur paris sur un après-midi	5	6
Zoo de Thoiry	7	1
Pétanque	4/8	4
Football	3	4
Baskets	2	3
Atelier gym douce et sport Gymnase	4/5	2
Atelier cuisine	6/10	20
Repas conviviaux	15/20	24
Restaurant	10/15	4
Atelier art plastique	2/3	5
Atelier bien être	3/5	4
Atelier créatifs	2/4	3

Bilan partenariat

Partenaire	Rencontre	Envoi mail	Contact téléphone
ESAT les voies du bois, Colombes	4 fois	mensuel	occasionnel
ESAT Les Cerisiers Colombes	3 fois	mensuel	occasionnel
ESAT les ateliers du phare, Nanterre	2 fois	mensuel	occasionnel
ANAIS	1fois	mensuel	occasionnel
CMP louis Mourier Colombes	1fois	mensuel	occasionnel
CCAS Neuilly	2 fois	mensuel	occasionnel
Mairie de Colombes	2 fois	mensuel	occasionnel
Cash de Nanterre	1 fois	mensuel	Pour orientation
SAVS	2 fois	mensuel	Pour orientation
CMP Asnières	1 fois	mensuel	Pour orientation
ESAT Marthe et Mathieu		mensuel	Pour orientation
Maison des usagers St Anne		Mensuel	Pour orientation